

### Centre d'Etudes Doctorales Sciences et Applications



# Inscriptions en 1<sup>ère</sup> année du cycle Doctoral Année universitaire 2020-2021

#### Pièces à fournir :

### À déposer au Centre Doctoral CEDoc de la faculté : du Lundi 18/01/2021 au Vendredi 22/01/2021 de 9H à 13H

- 1. La fiche d'inscription au titre de l'année universitaire 2020-2021 (En pièce jointe).
- 2. Diplôme original Master ou équivalent, (seule, l'attestation de réussite obtenue en 2020 est acceptée provisoirement).
- 3. Demande manuscrite (adressée à Monsieur le doyen de la faculté) signée par le doctorant (En pièce jointe).
- 4. Certificat d'assurance « ETUDES + STAGE », (SICAREME).
- 5. Lettre du co-encadrant (s) (si le doctorant bénéficie du co-encadrement) dûment signée (En pièce jointe).
- 6. La charte « Anti-Plagiat » (le doctorant doit obligatoirement écrire à côté de sa signature « la mention lue et approuvée ») (En pièce jointe).
- 7. La charte des thèses dûment signée par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur de laboratoire (En pièce jointe).
- 8. Copie légalisée de la CIN.
- 9. Copie légalisée des diplômes : Bac, Licence et Master ou diplôme équivalent.
- 10. Copie légalisée des relevés de notes post-Baccalauréat.
- 11. Attestation de travail pour les salariés.
- 12. Attestation de non travail, délivrée par les autorités locales.
- 13. Livret du doctorant et dossier administratif (disponibles au CEDoc à 50 DH).
- 14. 2 photos d'identité.
- 15. 2 Enveloppes timbrées.

Important : Tout dossier incomplet sera rejeté et l'inscription de l'intéressé annulée



## Centre d'Etudes Doctorales Sciences et Applications



### Dossier d'inscription au format numérique

#### Le doctorant est amené à numériser l'ensemble des 11 documents mentionnés ci-dessous en un seul fichier PDF.

- 1. Demande manuscrite (En pièce jointe).
- 2. Fiche d'inscription (En pièce jointe).
- 3. Certificat d'assurance « ETUDES + STAGE », (SICAREME).
- 4. Lettre du co-encadrant (s) (si le doctorant bénéficie du co-encadrement) dûment signée (En pièce jointe).
- 5. La charte « Anti-Plagiat » (le doctorant doit obligatoirement écrire à côté de sa signature « la mention lue et approuvée »).
- 6. La charte des thèses dûment signée par le doctorant, le directeur de thèse et le directeur de laboratoire.
- 7. Copie légalisée de la CIN.
- 8. Copie légalisée des diplômes : Bac, Licence et Master ou diplôme équivalent.
- 9. Copie légalisée des relevés de notes post-Baccalauréat.
- 10. Attestation de travail pour les salariés.
- 11. Attestation de non travail, délivrée par les autorités locales. (ne sont pas acceptés les engagements sur l'honneur).

Important : le fichier à envoyer à l'adresse suivante : secretariat.cedocfsbm@gmail.com, selon la syntaxe suivante :

« NOM\_PRENOM\_FD\_LABORATOIRE\_Niveau\_Année\_Inscription »

Exemple: «SANHAJI\_MOURAD\_MITI\_LAMS\_1<sup>ère</sup>\_Année\_2020\_2021 »